





Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation. Les surfaces indiquées sort approximatives conformément à l'article R261-25 du C2H.

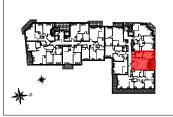
Les rotton-bles, voillies, laurge-placific, turgepe de veille gaintes, Canalisations, radiations, l'emplacement des équipements et implantations électriques, de la réglement des sont des la réglements et implantations électriques, de l'autre des seulls correspond à la différence de niveau entre les sois finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.

L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain / salle d'eau et kitchenette)





Appartement 2 Pièces Cage B1 - a22 - 2eme étage



SEJOUR / CUISINE		26	,40 1
CHAMBRE		11	,90 ı
SALLE DE BAIN		5	,30 1
SURFACE TOTALE HABITA	ABLE	43	,60
BALCON		6	,10
SURFACES ANNEXES		6	,10
LEGE	NDE		
LEGE	NDE R	Réfrigérateur	
		-	
RJ Prise RJ 45	R	Lave Valsselle	
RJ Prise RJ 45 VR Volet Roulant	R LV	Lave Valsselle Lave Linge	

Indice : A PLANS DE VENTE PROVISOIRES Novembre 2024

SAS URBANITA ARCHITECTURE 75 avenue Niel - 75017 Paris